

Cette phrase de Léon Trotsky convient parfaitement à nos réformistes belges. La grève du siècle, celle de décembre-janvier 1961, représente pour eux un accident regrettable qui a contrecarré leur stratégie parlementaire. Après avoir trahi la grève, après avoir trahi leur propre programme adopté au congrès de septembre 1959, pour rentrer dans un gouvernement de coalition avec la bourgeoisie belge, voici ces mêmes réformistes confrontés avec les problèmes du fédéralisme et, comme le dit Léon Trotsky, ils sont pris d'une panique imbécile car, une nouvelle fois, la situation sort de leur sphère habituelle (le parlementarisme) pour se placer sur le terrain du mouvement de la lutte de classe.

Laissant tomber l'essentiel de leur programme — combien timide ! — la nationalisation de l'énergie, la planification économique et le contrôle des holdings, le service national de la Santé, ils ont au contraire, d'une façon tout à fait cynique, accepté l'augmentation du budget de la gendarmerie dont les ouvriers gardent encore l'empreinte vivante de la répression qu'ils ont subie pendant la grève. Il faut maintenir l'ordre, la liberté du travail, respecter le jeu démocratique de nos institutions, en un mot, ne pas mettre en danger le système capitaliste. N'ayant résolu aucune des questions posées dans leur propre programme, les dirigeants réformistes s'apprêtent à de nouvelles capitulations.

LA CRISE SYNDICALE

La grève de décembre 1960-janvier 1961 avait démontré que la classe ouvrière belge avait une capacité de combat extraordinaire. Elle a également démontré que le rapport de forces était et restait en faveur du prolétariat. Une grève générale de cinq semaines en Wallonie, une partie de la Flandre et à Bruxelles qui avait entraîné dans la lutte près d'un million de travailleurs, est unique dans l'histoire du mouvement ouvrier belge et démontre la valeur exacte de la capacité de lutte du prolétariat. Cette grève s'est terminée sans solution, la trahison ouverte de l'aile droitiste de la F.G.T.B. (Major, D. Smets), l'incapacité de la tendance gauchiste (Renard) de trouver une réponse au combat des travailleurs, n'ont pas permis à ceux-ci d'obtenir une victoire qui était à leur portée.

Mais la lutte de classe n'accepte aucun répit. Dans la mesure où les travailleurs ne peuvent utiliser leur potentiel de combat, où une victoire n'est pas utilisée pour marquer des points vis-à-vis de la bourgeoisie, c'est cette dernière qui profite de la faiblesse du mouvement ouvrier et passe à son tour à l'offensive. C'est ce qui s'est passé depuis la dernière grande bataille livrée par la classe ouvrière belge.

La grève a comme conséquence indirecte une menace de scission syndicale qui entraînerait une reprise en mains par l'aile droitiste (Major, D. Smets), de la majorité du mouvement syndical F.G.T.B. et dont l'orientation se dirigerait vers la collaboration de classe permanente, vers un syndicalisme professionnel du réformisme classique.

Si cette menace devient une réalité, nous pouvons prévoir un changement dans le rapport de forces entre les classes. Si nous recherchons les responsabilités de ce changement, nous les trouvons partagées par deux groupes sur un plan différent. D'une part, la trahison ouverte des réformistes pendant la grève qui, au lendemain de celle-ci, acceptent la collaboration de classes par leur entrée dans le gouvernement et, d'autre part, le refus de la tendance Renard d'engager une lutte politique ouverte contre la droite syndicale, se bornant à poser au centre de la lutte la question de la révision des statuts de la F.G.T. et sa transformation en organisation fédéraliste.

Au lieu de créer une tendance de gauche à l'échelle nationale, les syndicalistes de la tendance Renard se cantonnèrent délibérément à la Wallonie, en identifiant en pratique leur tendance syndicale au M.P.W., et en lançant dans les jambes de la gauche syndicale flamande le brülöt de leur opposition à l'aciérie de Selzaete. Au lieu d'engager une bataille de fraction au sein des organismes dirigeants de la F.G.T., ils les quittèrent tous, laissant ainsi le champ libre à la droite pour organiser toutes ses manœuvres sous un semblant de légalité statutaire. Au lieu de sonner le ras-

semblement de tous leurs propres partisans, ils s'abstinrent même d'envoyer leurs leaders au Comité national élargi, n'y déléguant que des sous-fifres et refusant d'y organiser une tendance plus large.

Par tous ces agissements, qui prolongent d'ailleurs l'option faite par Renard pour le M.P.W. au cours même de la grève, et son repli de plus en plus prononcé sur ses propres fiefs en Wallonie, les syndicalistes centristes ont fortement aidé la droite à remporter un triomphe momentané. Ils portent ainsi une grave responsabilité pour les suites que ce triomphe risque d'entraîner pour tout le mouvement ouvrier belge.

Pour ces raisons, les marxistes révolutionnaires font une distinction très nette entre ceux qui ont saboté la grève et la tendance Renard coupable d'irrésolution et d'inefficacité dans son opposition à la droite. La crise syndicale répète ainsi les leçons de la grève qui avait déjà clairement abouti au même résultat.

La droite désire consciemment provoquer une scission. On ne peut pas interpréter autrement son opposition à la proposition transactionnelle de la C.G.S.P. Tout le monde ayant admis la parité linguistique au sein des organismes dirigeants de la F.G.T.B., le conflit opposa au début ceux qui voulaient que les représentants de chaque groupe linguistique soient élus par les seuls congressistes membres de ce groupe, et ceux qui désiraient leur élection par tout le congrès. Mais par la suite, la C.G.S.P. (appuyée par la Régionale F.G.T. de Gand) proposa que les membres du bureau soient élus à la fois à 51 % des voix de leur propre groupe linguistique et à 51 % des voix du congrès tout entier. Les Renardistes acceptèrent ce compromis. La droite le rejeta, bien qu'il ne faisait au fond que légaliser une situation qui existe depuis plus de dix ans au sein de la F.G.T. Elle démontra ainsi qu'elle désire imposer aux syndicalistes wallons des dirigeants wallons droitiers qui n'ont pas la confiance de la majorité des syndiqués en Wallonie.

Si au prochain congrès de la F.G.T., la droite maintient ce point de vue et l'impose à la majorité des deux tiers — ou si ce congrès se termine par le statu quo, aucune proposition n'ayant pu réunir la majorité des deux tiers — la menace de scission se précisera :

1° parce qu'en pratique, toutes les organisations renardistes, soit un tiers environ des membres de la F.G.T. et plus de la moitié des syndicalistes wallons, n'obéiront plus en pratique aux décisions du bureau de la F.G.T. ;

2° parce qu'ils pourraient ainsi être acculés rapidement à poser des actes publics « d'indiscipline » qui entraîneraient leur exclusion. Ils se préparent d'ailleurs déjà à « subir » ce sort, de gaité de cœur. Et même des positions qu'ils auraient pu conserver facilement, par exemple le secrétariat